

Un enseignant muté alors que son poste reste vacant

D'abord professeur contractuel dans un lycée de Cherbourg-en-Cotentin (Manche), Alexis Leblanc a passé le concours pour être titularisé. Muté à Beauvais (Oise), il envisage aujourd'hui de démissionner.

Témoignage

« **Il y a un manque criant de logique** », s'agace Alexis Leblanc. Pour ce nouvel enseignant en chaudronnerie, l'entrée dans l'Éducation nationale a été une douche froide. Fraîchement titularisé, ce Saint-Lois apprend en juin dernier qu'il est muté à Beauvais (Oise) alors que personne ne le remplace au lycée Alexis-de-Tocqueville, à Cherbourg-en-Cotentin (Manche), où il enseignait.

D'abord employé dans l'industrie, Alexis Leblanc est devenu professeur à la sortie du confinement. « **J'ai démissionné de la boîte où je travaillais depuis plus de dix ans et j'ai fait ma rentrée en septembre 2020.** » Il intègre alors le lycée professionnel Alexis-de-Tocqueville, où il devient enseignant contractuel pendant deux ans.

« **On m'a ensuite incité à passer le concours pour rentrer dans l'Éducation nationale, on me disait que j'aurais plus de chance de rester à mon poste.** » En 2022, il réussit l'examen et arrive premier de sa promotion, obtenant ainsi son CAPLP, qui lui permet d'être professeur en lycée professionnel. « **Je continue ensuite un an dans le même lycée en tant qu'enseignant stagiaire pour valider le concours** », précise le trentenaire.

18 postes vacants en Normandie

À l'issue de cette année, Alexis Leblanc entre dans le mouvement interacadémique – « **la roulette russe de l'Éducation nationale** », l'appelle-t-il – qui affecte les nouveaux professeurs à des académies. Une démarche qui doit assurer « **le fonctionnement du service public d'éducation tout en répondant au mieux à la demande de mobilité de ces personnels** », décrit le ministère de l'Éducation nationale sur son site internet.

Confiant, il met seulement l'académie de Normandie dans ses vœux. Les résultats tombent début juin : il apprend qu'il est muté à Beauvais. C'est l'incompréhension, d'autant plus qu'il découvre que 18 postes d'enseignant en chaudronnerie seraient vacants dans la région. Une information que réfute le rectorat qui indique que « **les besoins de l'académie de Normandie sont couverts dans ce secteur d'enseignement** ».

Installé dans la Manche depuis des années, « **j'ai acheté une maison, j'ai ma femme qui travaille à Saint-Lô et une fille qui est scolarisée ici** ». Le Saint-Lois refuse cette mutation et fait des pieds et des mains pour rester dans la région. Sans succès, il n'essuie que des refus. Le sénateur Jean-Michel Houllegatte s'empare aussi de l'affaire en adressant une lettre à Gabriel Attal où il « **signale l'aberration de la situation et montre le gros besoin d'enseignants en chaudronnerie vers Cherbourg** ».

La démission envisagée

À la rentrée, le poste qu'il occupait à Cherbourg reste vacant. « **Le rectorat de l'académie de Normandie est en cours de recrutement pour le poste d'enseignant vacant en chaudronnerie** », fait savoir Fabrice Rodriguez, le proviseur du lycée Alexis-de-Tocqueville. « **Il n'y a pas un professeur devant chaque classe comme ce qui avait été promis et ce sont les élèves qui en pâtissent. La classe qui aurait dû m'avoir se retrouve avec un tiers de ses cours en moins. Que vaudra leur bac pro ?** » interroge le Saint-Lois.

Effaré face à cette rigidité institutionnelle, Alexis Leblanc ne cache pas sa colère. « **Ils font tout pour dégoûter ceux qui veulent entrer dans l'Éducation nationale** », s'énerve-t-il. L'enseignant a refusé d'aller à Beauvais et attend toujours des réponses. « **Ça fait quatre mois que je suis dans cette situation. Si je n'ai pas de nouvelles au 30 septembre, je démissionne.** »

Céline AVOT.



Alexis Leblanc, enseignant à Cherbourg-en-Cotentin (Manche), a été muté à Beauvais alors que 18 postes sont encore vacants dans sa spécialité en Normandie. Ouest-France